



Informations utiles

Se préparer à la Naturalisation Suisse



Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04



Edition Juin 2022



Table des matières

Commune de Saxon	3
Us et coutumes	5
Histoire	21
Confédération	25
Canton	31
Divers	32
Fil rouge « à connaître »	36





Commune de Saxon

Notre merveilleux village, situé au cœur du massif rocheux des Alpes, dans la plaine luxuriante du Rhône, vous est présenté sur notre site internet : www.saxon.ch



Vous apprécierez la diversité de nos cultures et retrouverez le goût de l'authenticité au cœur d'une région qui arbore durant certaines périodes de l'année des couleurs flamboyantes. D'où que vous veniez, où que vous alliez, vous serez surpris par l'accueil simple mais tellement chaleureux du Saxonnain.

Comment pourrions-nous vous présenter notre Commune sans risquer d'oublier l'un ou l'autre de nos trésors ? Une vie, un lieu, une histoire ne peuvent se résumer en quelques lignes, mais permettez-moi toutefois de vous inciter au voyage en partageant avec vous les fleurons de notre si belle région. N'avez-vous jamais entendu parler du fameux rocher qui surplombe notre village et à qui l'on a donné le si joli nom de « Pierre-à-Voir ».

Connu de tous les Valaisans, ce superbe obélisque rappelle à tous nos visiteurs qu'ils sont bien en approche du berceau de l'abricot. Bien que nos coteaux accueillent volontiers tous types de cultures, le Saxonnain ne peut se départir de son fruit fétiche « Abricot » qui a su si bien être son ambassadeur auprès de tous les gourmets.



Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04





Les différents pouvoirs communaux

Le Pouvoir législatif

Le législatif dans notre commune, c'est l'Assemblée primaire composée de tous les citoyens qui est convoquée au moins deux fois par année (en juin pour la présentation des comptes et en décembre pour la présentation du budget).

Le Pouvoir exécutif

Le Conseil communal représente l'organe exécutif de notre Commune. Il est composé de 7 membres, élus par la population tous les 4 ans.



De gauche à droite, les membres du Conseil communal, soit :

Anne Perrier (MSI-CLI), Nicolas Dupont (Vice-Président, PLR), Philippe Patthey (PLR), Gérard Birrer (PDC), Sébastien Rhoner (MSI-CLI), Christian Roth (Président, MSI-CLI)

Le Pouvoir judiciaire

Le juge (M. Jérôme Meilland) et la vice-juge de commune (Mme Janique Rosset) sont des autorités élues démocratiquement par la population. Ils ne sont pas des magistrats professionnels.

Administration communale



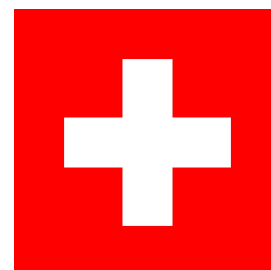
Us et coutumes

Décrire et savoir ce que les drapeaux de la Suisse, du Valais et de Saxon représentent

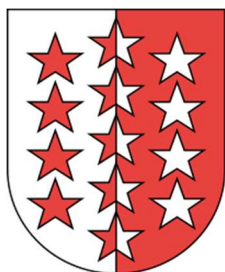
Le drapeau suisse

Sur un fond rouge, une croix blanche équilatérale dont les bras sont 1/6 de fois plus longs que larges.

Le drapeau suisse représente traditionnellement la liberté, l'honneur et la fidélité. (La devise « *Honor et Fidelitas* » était inscrite sur la croix de plusieurs drapeaux de mercenaires suisses au 18^e siècle).



A l'époque moderne et en relation avec la constance de la politique suisse, ce drapeau est venu à représenter également la neutralité, la démocratie, la paix et l'asile.



Le drapeau valaisan : Il est blanc et rouge et est composé de 13 étoiles. Les 13 étoiles représentent les 13 districts du Canton.

Le drapeau de Saxon : Il est blanc et rouge et est composé d'un trèfle blanc sur un fond rouge.





Population suisse, du Valais et de Saxon

Population suisse	Population valaisanne	Population saxonnaintze
8,65 millions (2020)	345'525 (2020)	6603 (31.03.2022)

Les spécificités linguistiques suisses et la région dans laquelle elles sont parlées

Les langues suisses

La Suisse possède quatre langues nationales, mais toutes ne sont pas parlées par autant de personnes.

L'allemand : La majorité de la population qui vit en Suisse alémanique parle cette langue. Dans 19 des 26 cantons suisses on parle principalement le dialecte suisse-allemand.

Le français : Cette langue est parlée dans la partie ouest du pays, en Suisse romande. Quatre cantons sont uniquement francophones : Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura. Trois cantons sont bilingues (allemand et français) : Berne, Fribourg et Valais.

L'italien : il est parlé au Tessin et dans quatre vallées du sud des Grisons.

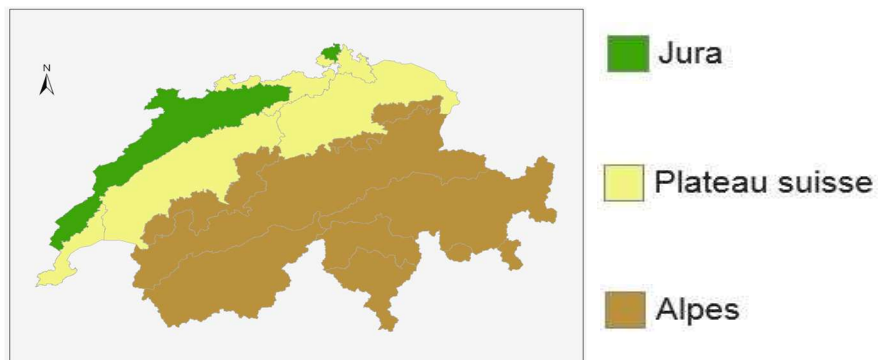
Le romanche : Le canton des Grisons est trilingue. On y parle allemand, italien et romanche. Le romanche (ou rhéto-roman) est une langue à racine latine. Les Romanches, 0,5% de la population suisse, forment le plus petit groupe linguistique.

Autres langues : Les nombreux étrangers résidant en Suisse y ont amené leurs propres langues. La pratique de toutes ces langues étrangères dépasse maintenant celle du romanche et de l'italien.

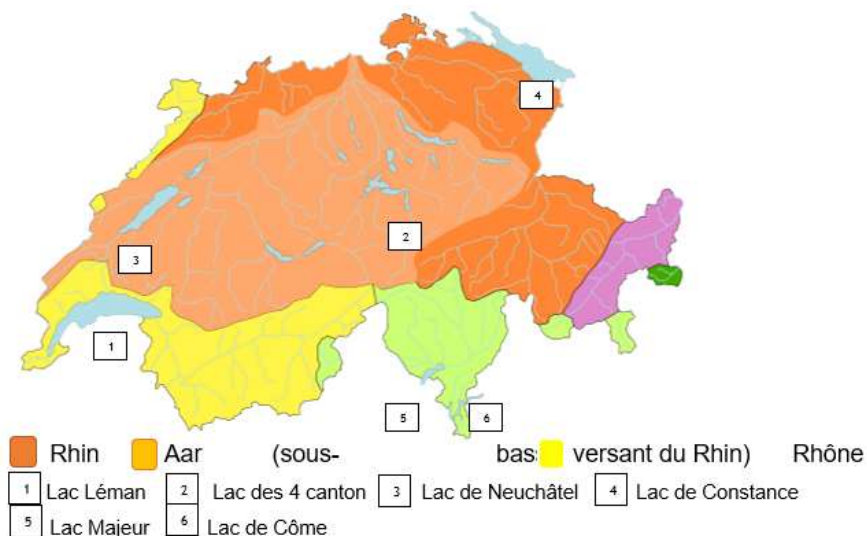


Les trois régions de la Suisse ainsi que quelques lacs et rivières qui la traversent

Les trois régions suisses



Quelques lacs et rivières qui traversent la Suisse



Capitale de la Suisse et celle du Canton

La Capitale de la Suisse est Berne

Elle est la cinquième plus grande ville de Suisse. Depuis 1848, Berne est la ville fédérale, à savoir le siège permanent du gouvernement fédéral et du parlement suisse, mais pas des tribunaux fédéraux.

La Capitale du canton du Valais est Sion.

Administration communale



Quelques grandes villes

Les 20 plus grandes villes

Zürich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne, Winterthour, Lucerne, Saint-Gall, Lugano, Bienne, Thoune, Köniz, La Chaux-de-Fonds, Schaffhouse, Fribourg, Vernier, Coire, Neuchâtel, Uster, Sion

Districts du Valais

En décembre 2008, le canton du Valais compte 13 districts et demi-districts (*Bezirk* en allemand, *Bezirke* au pluriel), hérités des anciens dizains. Les districts de Rarogne occidental et Rarogne oriental sont en effet appelés demi-districts.

Les 8 districts occidentaux (Conthey, Entremont, Hérens, Martigny, Monthey, Saint-Maurice, Sierre et Sion) ont le français pour langue officielle, les 5 districts orientaux (Brigue, Conches, Loèche, les demi-districts de Rarogne occidental et Rarogne oriental et Viège) l'allemand.

Haut-Valais

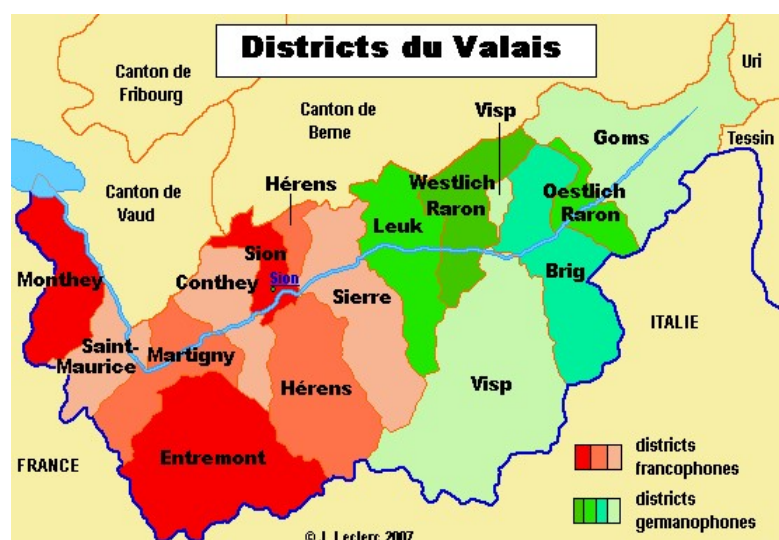
- ✓ District de Conches
- ✓ Demi-district Rarogne oriental
- ✓ Demi-district Rarogne occidental
- ✓ District de Brigue
- ✓ District de Viège
- ✓ District de Loèche

Valais-Central

- ✓ District de Sierre
- ✓ District de Sion
- ✓ District d'Hérens
- ✓ District de Conthey

Bas-Valais

- ✓ District de Martigny
- ✓ District d'Entremont
- ✓ District de St-Maurice
- ✓ District de Monthey





Attractions touristiques de la Suisse

Site officiel Office du Tourisme Suisse (www.myswitzerland.com)

Swiss Vapeur Parc, Le Bouveret

Le Swiss Vapeur Parc est un parc ferroviaire miniature de 18'000 m², situé sur les bords du lac Léman.

Aquaparc, Le Bouveret

L'Aquaparc est un parc aquatique.

Musée des Transports

Le musée des Transports se trouve à Lucerne. Il présente une collection de véhicules, soit plus 3'000 objets sur 22'500 m² surface d'exposition.

Swiss Miniature

Le SwissMiniature est un parc miniature. Il présente sur 14'000 m², la reproduction de 120 bâtiments, monuments et sites de Suisse en miniature à l'échelle 1 :25.

Maison Cailler, Broc

Ecouter, voir, humer, palper et goûter le chocolat sans modération dans l'univers gourmand de la maison Cailler.

Chaplin's World

Musée créé à la mémoire et à l'œuvre de Charlie Chaplin à Corsier-sur-Vevey

Barryland

Un musée sur l'histoire du St-Bernard à Martigny

Aquatis

Un complexe se trouvant à Lausanne : comportant un aquarium public, un vivarium.



Fondation Pierre Gianadda, Martigny

La fondation Pierre Gianadda est un site d'exposition d'art privé ouvert au public.

Château de Chillon, Veytaux, Musée Olympique, Lausanne, Musée d'histoire naturelle, Genève, Château de Gruyères, Pringy, Le pont de Lucerne, les chutes du Rhin, Schaffhouse.



Attractions touristiques de Saxon

Sentier de l'abricot

De Saxon, le sentier de l'Abricot gravit le coteau en franchissant les torrents de Vellaz et des Croix.

Il rejoint tout d'abord la cascade des Barmes, puis la Tour surplombant le village, construite au XIII^{ème} siècle par Pierre de Savoie.



Par une audacieuse passerelle, il rejoint les vergers de Champassé, Verney et Maraîches, à 800m. d'altitude. Deux boucles permettent alors de poursuivre, soit par le hameau de Tovassière, soit par les cultures de Combe Arrangée, pour clore le parcours en traversant le village

Bisse de Saxon



Construit entre 1865 et 1876, ce plus long bisse du Valais avec ses 32 km amenait les eaux de la Printse jusqu'à Saxon en traversant des forêts, des alpages et des mayens des communes de Nendaz, d'Isérables, de Riddes et de Saxon. Son exploitation nécessitait la présence constante de plusieurs gardiens avec des cabanes, des marteaux avertisseurs, etc.

Son entretien étant très onéreux, son exploitation cessa. Une de ses cabanes, le Bourlâ, est encore très bien conservée.

Sentier ludique

Découvrez le village de Saxon et son histoire tout en vous amusant sur ce sentier réalisé par les élèves de l'école et le club de jeu local.

Chaque panneau présente d'un côté un aspect culturel du village et de l'autre, un jeu avec des énigmes à résoudre.



Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04



Château de Saxon

Les ruines du château de Saxon, dont la tour est bien conservée, s'élèvent sur un contrefort de la montagne au sud-ouest du village (663 m d'altitude). Du côté oriental, la forteresse domine le ravin du torrent de la Vellaz; face à la montagne, elle en est séparée par un fossé naturel, qui a été recreusé de main d'homme pour parfaire la défense.

La chapelle du château occupe l'extrémité du promontoire vers l'ancienne entrée, regardant la vallée du Rhône. De tous côtés, la vue est dégagée et permet de surveiller cette partie du pays.

Chemin du Troupeau

Le Chemin du Troupeau est une balade familiale, plutôt sportive, sur des chemins forestiers, sans accès aux poussettes.

Vous passez d'une altitude de 600m à 1100m en 2h15'.



Le fort de Saxon

Une des fortifications situées à un point stratégique d'une transversale alpine d'importance européenne.

Construit en 1991, le fort d'artillerie de Sapinhaut fait partie des derniers développements d'ouvrages fortifiés construits en Suisse et particulièrement sur l'axe du Grand St-Bernard.



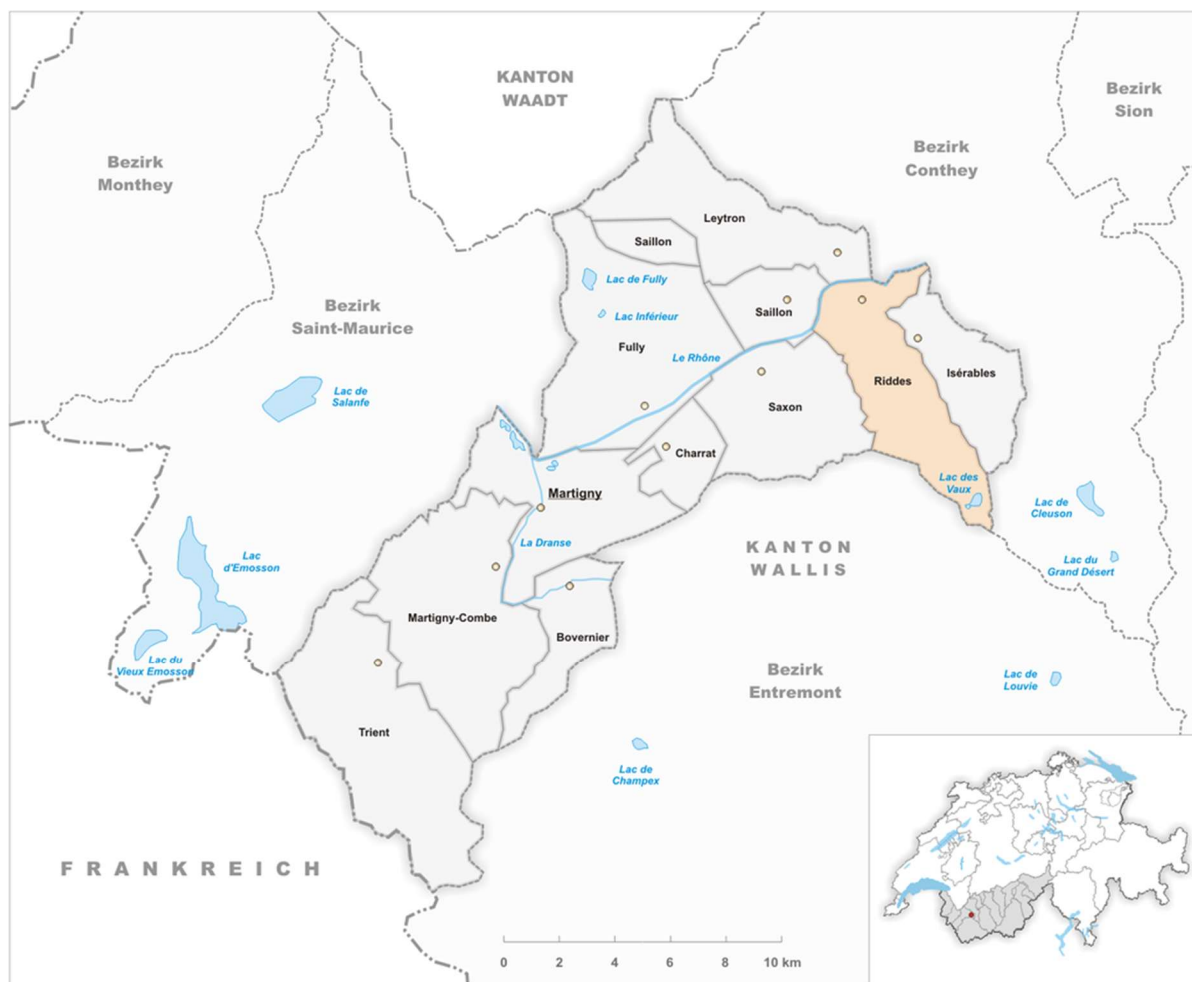
Ce dispositif est constitué des forts de Bourg-St-Pierre, de Dzondène (Commeire) et de Sapinhaut. Ces ouvrages se substituaient aux anciens ouvrages d'artillerie.

Le Lm fort 12 cm de Sapinhaut pouvait intervenir efficacement au profit des troupes d'infanterie entre Orsières, Sembrancher et Bovernier, ou entre Martigny-Bourg et Chamoson.

Administration communale



Nom des Communes autour de Saxon, les rivières qui la traversent



Les communes de Riddes, Saillon, Fully, Martigny (Charrat) et Val de Bagnes entourent Saxon.

Les cours d'eau tels que le Rhône, le Torrent des Croix, le Torrent du Saxonnet et le Torrent de Vella sont présents dans notre commune.

En ce qui concerne les communes voisines, nous trouvons des rivières comme la Salentze, la Losentse, la Lizerne, la Dranse, la Sionne, la Borgne, etc.

Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04





Quelques atouts de la région de domicile

Les Alpes suisses

Les Alpes suisses sont la partie en Suisse de la chaîne des Alpes. Cette partie des Alpes est aussi appelée Alpes Centrales.

Alpes valaisannes (Alpes pennines) : canton du Valais, séparées des Alpes lépontiennes par le col du Simplon, contiennent les plus hauts sommets, Pointe Dufour dans le massif du mont Rose, le Dom des Mischabel, le Weisshorn et le célèbre Cervin ;

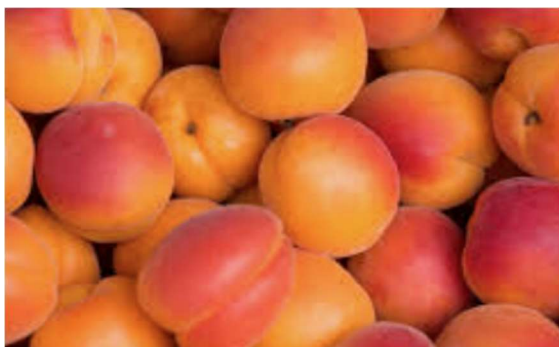
Le point culminant des Alpes suisses et de la Suisse est la Pointe Dufour, culminant à 4'634 mètres, à proximité de la frontière italo-suisse.

La plus haute montagne située entièrement sur territoire suisse est le Dom des Mischabel, à 4'545 mètres.

Le Cervin est la montagne la plus célèbre

Les abricots du Valais

On tire une eau-de-vie des abricots (l'abricotine) et de la poire Williams (la Williamine).



La culture de la vigne

Est demeurée importante. Le Valais est le plus grand canton viticole de Suisse avec 5'000 hectares de vignes, soit le tiers de la production totale en Suisse. La commune de Chamoson, avec ses 427 hectares de vigne, est la plus grande commune viticole du Valais. Le vignoble valaisan, produisant tant de vins blancs que de rouges, est très diversifié et plus de 40 cépages différents y sont élevés.

Administration communale



Quelques personnalités et leur lien avec la Suisse, le Valais et Saxon



Le Valais a fourni trois conseillers fédéraux à la Suisse (Josef Escher, Roger Bonvin, Pascal Couchepin). On peut également y inclure Micheline Calmy-Rey, qui est née à Chermignon et en est originaire, même si elle a effectué sa carrière politique dans le canton de Genève.

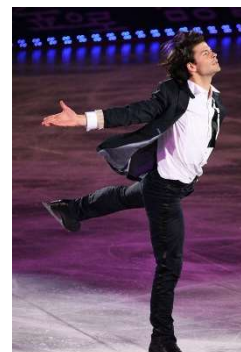
Ancien conseiller fédéral (1998-2008) Pascal Couchepin

La Fondation Gianadda à Martigny : Léonard Gianadda

La famille Martinetti de Martigny est l'une des grandes familles sportives suisses connue pour la lutte.

Patinage artistique : Stéphane Lambiel, champion du monde en 2005 et 2006. Il est né à Martigny et a grandi à Saxon.

Roger Federer, né le 8 août 1981 à Bâle, joueur de tennis



Stanislas Wawrinka, tennis, Lara Gut, ski alpin, Fabian Cancellara, cyclisme, Stephan Eicher, chanteur, Bastian Baker, chanteur.



Yann Lambiel, né le 15 mars 1973, a grandi à Saxon. Il est humoriste et imitateur suisse-romand

Théodore Monnet remporte, en mai 2015, le 1er prix de sa catégorie au concours suisse d'accordéon. En octobre 2017, il se distingue à nouveau par une première place dans sa catégorie au Trophée Mondial de l'accordéon





Quelques stéréotypes sur les Suisses

Montagnes, montres, chocolat, banques, couteau suisse, le yodel

Le fromage

Les Suisses aiment le fromage. D'ailleurs, personne dans le pays ne s'étonne de manger une fondue en plein été. Si nous produisons plus de 450 variétés de fromage dans les différentes régions de Suisse. L'Emmental reste le fromage suisse le plus emblématique en raison de ses trous.



Le chocolat

Le chocolat suisse est apprécié à l'étranger grâce aux célèbres marques internationales qui font la renommée des chocolats suisses pour sa qualité. Ou alors plus simplement car les Suisses créent eux-mêmes la légende en consommant chacun 11.9 kg de chocolat par an, ce qui en fait la plus grande nation de consommateurs de chocolat au monde.

Tous les Suisses sont riches



S'il n'est pas faux de dire que les Suisses gagnent plus d'argent que leurs voisins et que la qualité de vie est qualifiée de meilleure dans le pays d'Heidi, il faut relativiser cette idée reçue car la vie en Suisse coûte également plus chère qu'ailleurs. Et même si personne ne meurt de faim, nous avons encore près d'une personne sur 110 qui vit dans la pauvreté.

Propreté Suisse

La propreté est un trait de caractère prêté à la Suisse.



Tous les Suisses chantent le Yodel

Si seulement nous le pouvions ! le Yodel fait partie de la tradition suisse, mais sa pratique reste limitée à quelques régions de montagne.



Tous les Suisses ont un couteau suisse dans la poche



S'il est vrai que le couteau suisse est une icône du pays, il faut savoir que le premier couteau suisse fabriqué pour l'armée suisse en 1891 était produit en Allemagne, faute de fabricant helvète. Mais la même année, le fondateur de Victorinox a décidé de rapatrier cette production dans le canton de Schwyz.

La ponctualité helvétique

De nombreuses raisons ont fait rimer la Suisse avec ponctualité. En premier lieu son industrie horlogère. Nos trains sont également connus pour être les plus ponctuels d'Europe. Et si la ponctualité est très appréciée en Suisse, elle est surtout considérée comme une marque de respect envers les autres.



Quelques coutumes suisses et valaisannes

Les coutumes suisses

Le cor des Alpes

Le cor des Alpes est un instrument de musique à vent utilisé initialement pour communiquer à distance en montagne. On le trouve surtout en Suisse, mais aussi en Autriche, en Allemagne, en France, en Pologne, en Ukraine et en Roumanie ; son apparition remonte au 14^e siècle.



Administration communale



Le Rösti

Le rösti est une galette de pommes de terre, typique de la suisse alémanique, mais consommée dans toute la Suisse, ainsi qu'en Alsace, au Bade-Wutemberg et en France-Comté.

La lutte suisse

La lutte suisse (Schwingen) est une variante populaire suisse de lutte à la culotte qui se pratique en plein air, sur des zones circulaires couvertes de sciure de bois.

Elle se pratique avec une culotte en toile de jute, sorte de bermuda large avec une partie basse retroussée (« canons »), munie d'un ceinturon et portée sur les vêtements. Avec le hornuss et le lancer de la pierre d'Unspunnen, elle est qualifiée de sport national.

Surtout pratiquée en Suisse alémanique, elle est connue en Suisse romande sous la dénomination de « lutte suisse ».

La lutte suisse figure toujours parmi les traditions les plus populaires des zones rurales des Préalpes alémaniques.



Traditions et coutumes valaisannes

L'inalpe



En mai et juin, il s'agit de la montée aux alpages des troupeaux. Venez assister à ces journées de folklore avec diverses animations festives selon les communes et notamment, combats de reines et bénédiction des troupeaux. Le jour de l'inalpe est l'occasion pour les vaches de la race d'Hérens de se livrer aux combats qui se poursuivront durant tout leur séjour

à l'alpage. La Reine de l'alpage fera la fierté de son propriétaire en redescendant au village, décorée de fleurs et ornée d'un ruban rouge.



La désalpe

En septembre et octobre, la désalpe est la plus connue des fêtes traditionnelles de montagne. Il s'agit de la descente des troupeaux en plaine après plus de quatre mois passés à l'alpage.

C'est l'occasion de fêter le retour du bétail au village.



La Raclette Valaisanne



La raclette s'identifie au Valais et doit son originalité aux arômes et saveurs du milieu naturel, au savoir-faire du fromager et au mode de fabrication. Tendre et friand dans sa jeunesse, il adopte un goût de plus en plus corsé avec l'âge.

On doit consommer la raclette fromage sur des assiettes chaudes souvent renouvelées, avec des pommes de terre servies dans leur peau, que l'on épluche à l'instant en croquant un petit oignon ou une rondelle de cornichon. On y associe également de la bonne charcuterie locale. On peut varier les plaisirs et les arômes avec différents fromages à raclette.

Quelques fêtes, leur date, leur signification, les coutumes associées

La fête nationale

La Fête nationale suisse est la dénomination officielle de la fête nationale suisse. On parle plus simplement de fête nationale ou du 1^{er} août.

Cette fête fut célébrée pour la première fois en **1891**, à l'occasion de la commémoration du 600^e anniversaire du **pacte de 1291**, qui est alors choisi comme acte fondateur plutôt que le mythique **Serment du Grütli** qui était commémoré auparavant. La date du 1^{er} août est déterminée ainsi car ce pacte, qui renouvelle une alliance, est daté du début du mois d'août sans mentionner le jour exact.

La fête des Vendanges à Neuchâtel

Fin septembre – début octobre, déjà depuis le 10^e siècle, la vigne est cultivée sur les coteaux de Neuchâtel. Il est donc juste que les Neuchâtelois célèbrent la vigne et le vin par une fête des vendanges haute en couleur.



Le jeûne fédéral

Le lundi suivant le dimanche du jeûne fédéral est un jour férié dans le canton de Vaud et un jour chômé dans le canton de Neuchâtel et dans une partie du Jura bernois. Il est célébré le troisième lundi de septembre.

Les fêtes de Genève

Les Fêtes de Genève sont une fête se déroulant tous les étés autour de la rade de Genève et célèbres pour leur grand feu d'artifice.

Nendaz, la capitale du Cor des Alpes

Chaque été Nendaz est le théâtre enchanteur du Festival International de cors des Alpes qui accueille plus de 100 joueurs de différentes nationalités. Des stages d'initiation et des visites de l'atelier de fabrication sont régulièrement organisés.

Le carnaval d'Evolène

Dans le Val d'Hérens, vallée de nature d'authenticité et de traditions, c'est le 6 janvier déjà que le Carnaval d'Evolène se « réveille ». Dès lors et jusqu'au Mardi-Gras, d'étranges personnages dont l'origine remonte à la nuit des temps prendront possession de ce charmant village.

La fête de la châtaigne, Fully

Avec ses 300 stands, ses 40'000 visiteurs et ses 10 tonnes de châtaignes consommées en deux jours, la Fête de la Châtaigne de Fully est devenue depuis quelques années l'une des manifestations automnales incontournables en Valais. Son rayonnement est national.

La Foire du Valais, Martigny

Événement incontournable de l'automne, la Foire du Valais s'est imposée comme la principale Foire généraliste de Suisse romande. Avec quelques 400 exposants et plus de 200'000 visiteurs par édition, elle attire chaque année et depuis plus de 50 ans un large public provenant de toute la Suisse.

Le Fifo, Martigny

Le Festival International Folklorique d'Octodure (FIFO), c'est un grand rendez-vous chaque année paire, la première semaine d'août, des cultures traditionnelles du monde, et ce depuis 1986.

Le festival Sion sous les Etoiles

Le festival Sion sous les Etoiles prend place chaque été depuis 2014 à la Plaine de Tourbillon. Sa programmation mélange les poids lourds de la chanson française avec les stars anglophones, sans oublier la nouvelle génération. Un rendez-vous familial à ne pas manquer.



Les Fêtes médiévales, Saillon

Chaque quatre ans, au début septembre, l'historique et pittoresque bourg de Saillon s'anime aux spectacles des Fêtes Médiévales qui rassemblent plus de 500 artistes venus de toute l'Europe.

La fête de l'abricot, Saxon



Le temps d'un week-end placé sous le signe des saveurs du terroir, du folklore et de la convivialité, les festivaliers ont tout loisir de déguster l'abricot sous toutes ses formes. Entre le vaste marché fleurant bon le terroir et la pléthore d'animations proposées, le programme de la fête est exquis ! Tout comme la star de la semaine.

La fête de la Fraise, Riddes

La Fête de la Fraise a lieu chaque année au mois de mai sur le domaine de Philippe Dorsaz à Riddes. Pour une dégustation gratuite de huit à dix variétés de fraises, on peut déambuler entre les stands du marché et partir à la découverte des cultures lors de visites guidées de l'exploitation.

La fête de la Pomme, Riddes

La traditionnelle manifestation bisannuelle et automnale riddanne (le dernier samedi du mois d'octobre) a été initialement mise en place pour se souvenir d'une tradition de nos anciens qui organisait une foire au bétail. L'hiver approchant, les vendanges terminées, le travail de la campagne touchait à sa fin et le moment était venu de laisser un peu reposer la terre. Ainsi le temps libre se faisait plus concret et les durs labeurs laissaient place aux rencontres.



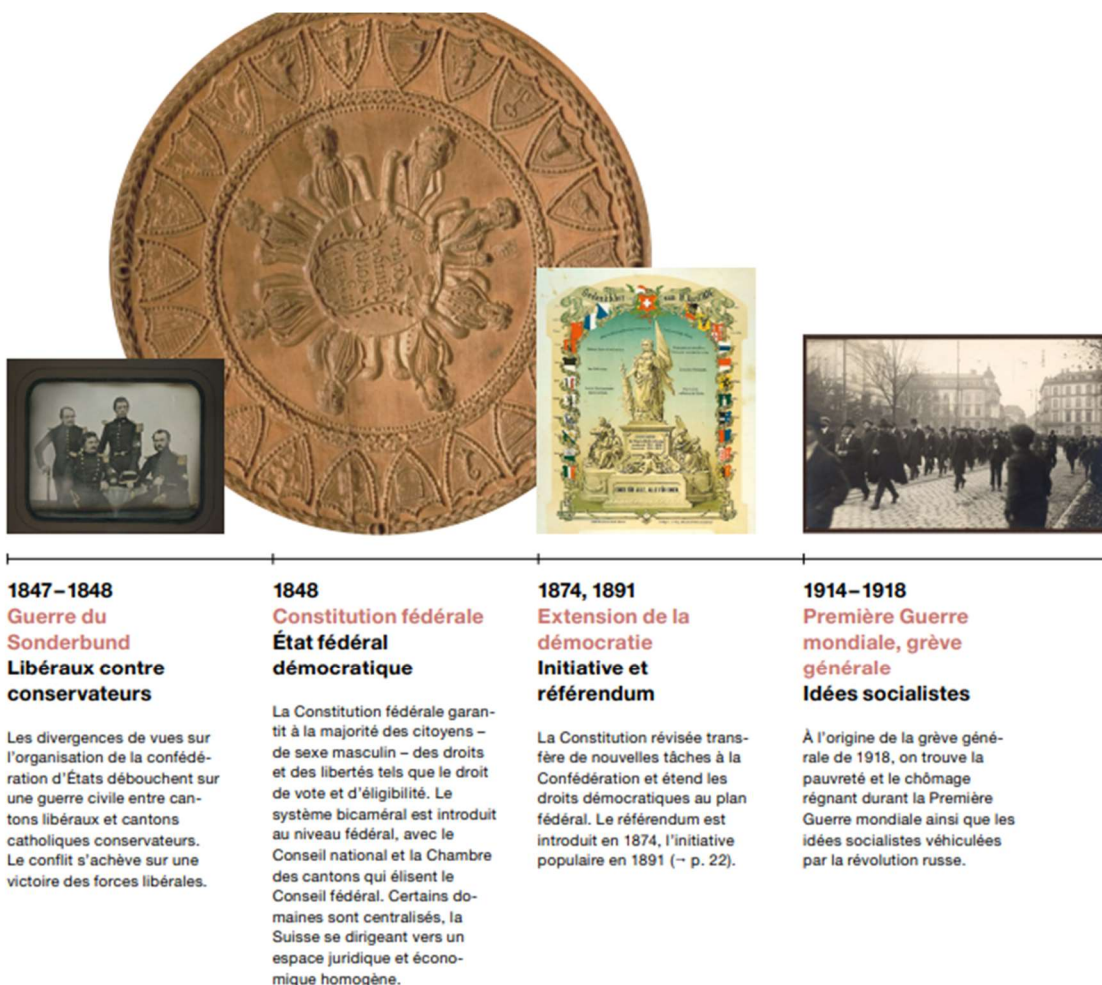


Histoire

Date de fondation de la Confédération

(Extrait du document « La confédération en bref » <https://www.bk.admin.ch>)

La Suisse s'est construite au fil des siècles, née d'un tissu d'alliances aboutissant à l'État fédéral d'aujourd'hui, en passant par une confédération d'États. Définies en 1815, ses frontières et la neutralité sont reconnues depuis au plan international. Son système politique remonte à la Constitution de 1848. Les compétences de la Confédération, les droits populaires et la diversité politique n'ont cessé de se développer.



Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
 Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04





1291 Ancienne Confédération Réseaux d'alliances

Des alliances de durée variable entre ville et campagne assurent l'ordre politique à l'intérieur et l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur. En 1291, Uri, Schwyz et Unterwald concluent un pacte considéré comme l'acte fondateur de la Confédération. La Confédération s'étend au fil des siècles grâce à de nouvelles alliances et conquêtes territoriales.

1798–1802 République helvétique Un État unitaire sous occupation étrangère

Après l'invasion des troupes françaises, la Confédération devient la République helvétique, État unitaire placé sous l'égide de Paris.

1803–1814 Acte de Médiation Relâchement de l'emprise étrangère

Après une guerre civile entre fédéralistes et partisans de la République helvétique, l'acte de Médiation octroyé par Napoléon à la Suisse rétablit en partie l'autonomie des cantons et fixe la plupart des frontières entre eux.

1815 Pacte fédéral Neutralité et confédération d'États

Après la chute de Napoléon, les grandes puissances d'Europe reconnaissent la neutralité de la Suisse et fixent les frontières nationales en vigueur encore aujourd'hui. Le Pacte fédéral de 1815 réunit les différentes alliances entre cantons en une seule confédération d'États.



1919, 1929 Système proportionnel Davantage de démocratie consensuelle

En 1919, le Conseil national est élu pour la première fois à la proportionnelle et le Conseil fédéral compte désormais deux catholiques conservateurs (l'actuel PDC/Le Centre), auxquels s'ajoute un représentant du parti des paysans, artisans et bourgeois (l'actuelle UDC) à partir de 1929.

1939–1945 Seconde Guerre mondiale Intégration de la gauche

Sur fond de Seconde Guerre mondiale, les forces politiques de tous bords s'unissent : un socialiste fait son entrée au gouvernement en 1943, suivi d'un second en 1951. Depuis 1959, quatre partis sont représentés au Conseil fédéral (– « formule magique », p. 51).

1971 Égalité des droits Droit de vote des femmes

En février 1971, les électeurs acceptent le droit de vote et d'éligibilité des femmes par 66 % de oui. La plupart des cantons et des communes instaurent alors le droit de vote des femmes aux niveaux cantonal et communal.

2000 Troisième Constitution fédérale : Pérennité et ouverture

La révision totale de la Constitution règle la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons. En 2000, le peuple suisse se prononce en faveur des accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE). Deux ans plus tard, il accepte l'adhésion à l'ONU (– p. 14/15).

Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04





Date d'entrée du Canton du Valais dans la Confédération

La date d'entrée du Valais est le 4 août 1815

En 1815, les cantons du Valais, de Genève et de Neuchâtel sont entrés dans la Confédération.

Suite à la demande faite en 1814 et provisoirement acceptée par la Diète fédérale le 12 septembre de la même année, le Valais est définitivement accepté dans la Confédération, au titre de 20^e canton. Il doit pour cela se soumettre au Pacte fédéral (qui sera renouvelé le 7 août suivant), fournir un contingent de 1280 hommes à l'armée fédérale et payer une contribution financière de l'ordre de 9600 francs suisses.

Quelques personnages de légende, quelques événements marquants de l'histoire suisse

Guillaume Tell

Guillaume Tell est un héros de l'indépendance de la Suisse. Figure probablement légendaire, il aurait vécu dans le canton d'Uri au début du XIV^e siècle.

La pomme placée sur la tête de son fils, l'arbalète qui tranche sans trembler le fruit en deux : la légende de Guillaume Tell qui, en refusant de s'incliner devant le couvre-chef d'un puissant, est devenu l'incarnation de l'esprit d'indépendance qui anime les Suisses et est connue bien au-delà des frontières.



Joseph-Samuel Farinet

Joseph-Samuel Farinet est un contrebandier et faux-monnayeur originaire des États de Savoie. Il est principalement connu dans le canton du Valais en Suisse, où d'aucuns ont cherché à en faire un défenseur local de la liberté et une incarnation de la résistance à l'autorité, il est parfois appelé le « Robin des bois des Alpes » ou le « [Robin des Bois](#) suisse ».



La Vigne à Farinet

Située au-dessus du village, sur la Colline Ardente, la plus petite vigne cadastrée du monde ne compte que 3 ceps pour une superficie de 1,618 m². Chaque année des personnalités du sport, des arts et de la politique viennent cérémonieusement la travailler : on y a vu Zinedine Zidane, David Douillet, Caroline de Monaco, Roger Moore, Michael Schumacher, Hans Erni, Jane Birkin, Gilbert Bécaud, Claudia Cardinale, Mgr Gaillot, Sœur Emmanuelle, Danielle Mitterrand, Barbara Hendricks et tant d'autres, la liste compte près de 200 noms. Des pèlerins venus de tous les horizons y ont déposé des pierres qui proviennent de la muraille de Chine, des Pyramides d'Egypte, du mur de Berlin, mais aussi de tant d'autres lieux moins prestigieux.

Charles Ferdinand Ramuz

Il est né à [Lausanne](#) le [24 septembre 1878](#) et mort à [Pully](#) le [23 mai 1947](#), est un [écrivain](#) et [poète suisse](#) dont l'œuvre comprend des romans, des essais et des poèmes où figurent au premier plan les espoirs et les désirs de l'Homme. Ramuz puisa dans d'autres formes d'art (peinture, cinéma) pour contribuer à la redéfinition du roman. Son portrait figurait sur l'ancien billet de 200 [francs suisses](#).

La bataille de Morgaten

La bataille de Morgarten eut lieu le 15 novembre 1315, au sud de Zurich. Là, quelque 1500 confédérés suisses repoussèrent les 4'000 à 8'000 soldats du duc Léopold I^{er} d'Autriche, seigneur de Habsbourg.

La bataille de Sempach

La bataille de Sempach dans la localité éponyme du canton de Lucerne a eu lieu le 9 juillet 1386. Elle opposa les troupes du duché d'Autriche menées par Léopold III de Habsbourg.

La bataille de Marignan

La bataille de Marignan eut lieu les 13 et 14 septembre 1515 et opposa le roi de France François I^{er} et ses alliés vénitiens aux mercenaires suisses qui défendaient le duché de Milan.

- ✓ A la fin du 19^e siècle, les partis politiques se sont créés.
- ✓ En 1959 c'est la naissance de la « formule magique » pour la composition du Conseil fédéral qui perdurera jusqu'en 2003.
Il désigne une règle tacite concernant la répartition des sièges au Conseil fédéral entre les principaux partis politiques du pays.
- ✓ En 1971 le droit de vote est introduit pour les femmes au niveau fédéral. Les cantons de Vaud et de Neuchâtel l'on introduit en 1959 et le Valais en 1970.
- ✓ En 1999 la Constitution a subi une révision totale.
- ✓ En 2002 la Suisse a adhéré à l'ONU.

Administration communale



Confédération

La Suisse est une confédération de 26 cantons et cantons partagés

Les Cantons suisses : **26 cantons dont 6 cantons partagés.**

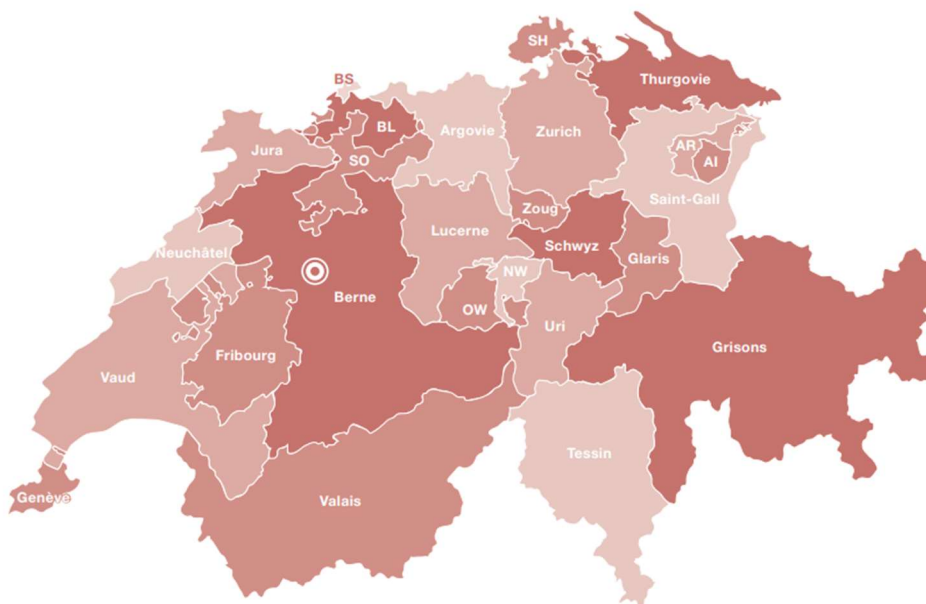
Les 26 cantons suisses sont les Etats Fédérés de la Confédération suisse.

Il s'agit des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, de Genève, de Glaris, des Grisons, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Nidwald, d'Obwald, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Schwytz, de Soleure, du Tessin, de Thurgovie, d'Uri, du Valais, de Vaud, de Zoug et de Zurich.

Six cantons étaient considérés jusqu'en 1999 comme des demi-cantons : Nidwald et Obwald, Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Ce qui change c'est seulement au niveau politique puisqu'au Conseil des Etats les anciens demi-cantons ont seulement un représentant tandis que les autres cantons ont 2 représentants politiques.

26 cantons



www.statistique.ch

AI Appenzell Rhodes-Intérieures
AR Appenzell Rhodes-Extérieures
BL Bâle-Campagne
BS Bâle-Ville

NW Nidwald
OW Obwald
SH Schaffhouse
SO Soleure

Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04





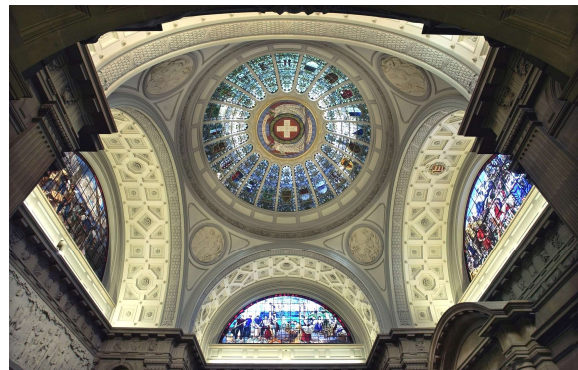
Les droits fondamentaux figurant dans la Constitution fédérale

On appelle « droits fondamentaux » les droits que les citoyennes et citoyens peuvent invoquer pour assurer leur autonomie vis-à-vis d'un Etat. Lors de la révision complète de la Constitution fédérale suisse de 1999, un catalogue systématique des droits fondamentaux (art. 7 – 36 Cst.) a été introduit. Ainsi, le 2ème titre « **Droits fondamentaux** », situé au début de la Constitution fédérale, contient les protections individuelles les plus importantes que l'on retrouve pour la plupart dans la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Dans certains domaines, la Constitution va même plus loin que la CEDH: la liberté économique et la garantie de la propriété privée sont à présent également inscrites dans la Constitution fédérale.

L'Etat fédéral

La Suisse est une nation multiethnique, multilingue et multiconfessionnelle, issue d'une volonté politique. Etat fédéral depuis 1848, elle est une fédération.

La structure fédéraliste de la Suisse compte trois niveaux politiques : **la Confédération, les cantons et les communes.**



La coupole fédérale **CH : Confédération Helvétique**

Hymne national suisse (Cantique suisse)



1^{re} strophe

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie ;
Au ciel montent plus joyeux
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

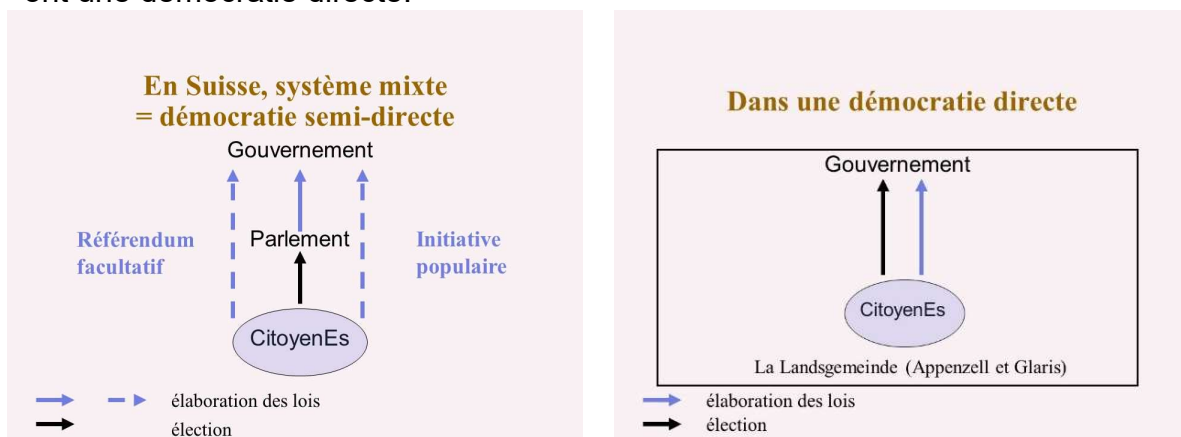
Administration communale



Le Système politique Suisse

Le fédéralisme est un système d'organisation, d'administration et de gouvernement dans lequel l'Etat est organisé en fédération et partage avec les Etat fédérés les diverses compétences constitutionnelles : législatives, juridictionnelles et administratives.

La Suisse est régie d'une démocratie semi-directe. Les Cantons d'Appenzell et Glaris ont une démocratie directe.



Son objectif est de résoudre des problèmes collectifs en réunissant les citoyens de la commune ou du canton. La *Landsgemeinde* s'inscrit dans cette tradition, en disposant toutefois de pouvoirs plus étendus. Une fois par an, généralement un dimanche de printemps, l'assemblée procède, sur la place du chef-lieu, à l'élection à main levée du président de la *Landsgemeinde*, puis du *Landammann* (président du gouvernement), de ses collègues du gouvernement, des représentants du canton au Conseil des États, des juges et de certains fonctionnaires. Les votations s'y déroulent également. Le résultat du vote est le fruit d'une estimation plutôt que d'un calcul précis.

Si la *Landsgemeinde* est introduite pour la 1^{re} fois dans le canton d'Uri en 1231, elle n'existe désormais plus que dans deux cantons : Appenzell Rhodes-Intérieures et Glaris.



Les trois pouvoirs (judiciaire, législatif, exécutif) qui se retrouvent aux 3 niveaux de l'État : Confédération, canton, commune

Confédération

La Constitution suisse définit trois grandes autorités au niveau fédéral : l'Assemblée fédérale (pouvoir législatif), le Conseil fédéral (pouvoir exécutif) et les tribunaux fédéraux (pouvoir judiciaire).

Le Pouvoir législatif

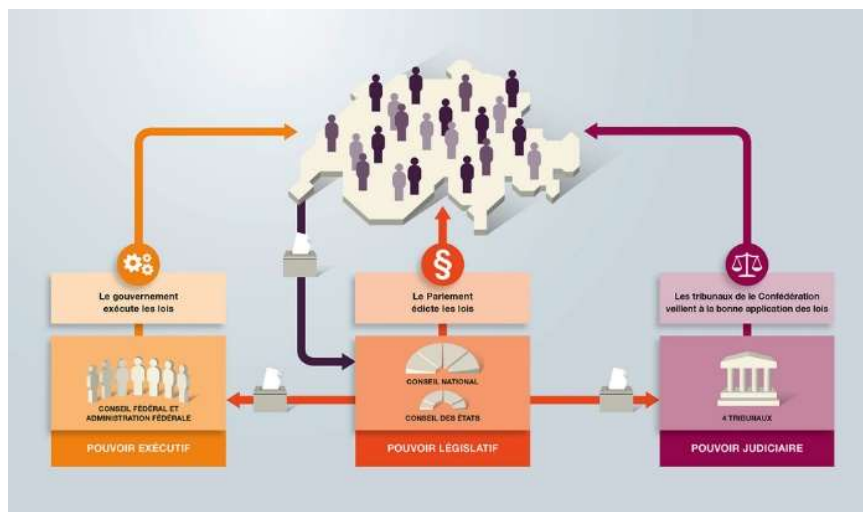
Le parlement est composé du Conseil national, il est élu tous les **4 ans** au scrutin proportionnel (200 membres : le nombre de sièges attribué à chaque canton est proportionnel à sa population) et du Conseil des États, il est élu tous les **4 ans** au scrutin majoritaire (46 membres : 2 par canton et 1 par ancien demi-canton). Les deux conseils sont sur un pied d'égalité et forment ensemble l'Assemblée fédérale. Le parlement élabore les lois et surveille la gestion du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral. Les membres du parlement sont élus par le peuple, auquel ils doivent rendre des comptes.

Le Pouvoir exécutif

Le Conseil fédéral est le gouvernement de la Suisse. Il gère les affaires courantes et met en œuvre les lois adoptées par le parlement. Chacun des sept membres du Conseil fédéral dirige un département. Avec la Chancellerie fédérale, les sept départements forment ensemble l'administration fédérale.

Le Pouvoir judiciaire

Le Tribunal fédéral est la Cour suprême de la Suisse. Il veille à l'application uniforme du droit et protège les droits des citoyens. En outre, en tant qu'autorité suprême, il tranche les litiges entre les citoyens et l'État ainsi qu'entre la Confédération et les cantons. Le Tribunal Fédéral a son siège au parc Mon repos à Lausanne.



Administration communale



Députés du conseil national : Canton du Valais

 Addor Jean-Luc Conseil national Valais Groupe de l'Union démocratique du Centre (V)	 Amoos Emmanuel Conseil national Valais Groupe socialiste (S)	 Bregy Philipp Matthias Conseil national Valais Le Groupe du Centre, Le Centre, PEV, (M-E)	 Clivaz Christophe Conseil national Valais Groupe des VERT-E-S (G)	 Graber Michael Conseil national Valais Groupe de l'Union démocratique du Centre (V)
 Kamerzin Sidney Conseil national Valais Le Groupe du Centre, Le Centre, PEV, (M-E)	 Nantermod Philippe Conseil national Valais Groupe libéral-radical (RL)	 Roduit Benjamin Conseil national Valais Le Groupe du Centre, Le Centre, PEV, (M-E)		

Conseil des Etats

Le Conseil des Etats se compose de 46 représentants des cantons. Obwald, Nidwald, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures y délèguent chacun un représentant, tandis que les autres cantons en élisent deux. Ainsi, Zurich et Uri, par exemple, sont sur un pied d'égalité, alors que le premier compte plus d'un million d'habitants et le second, quelque 35'000.

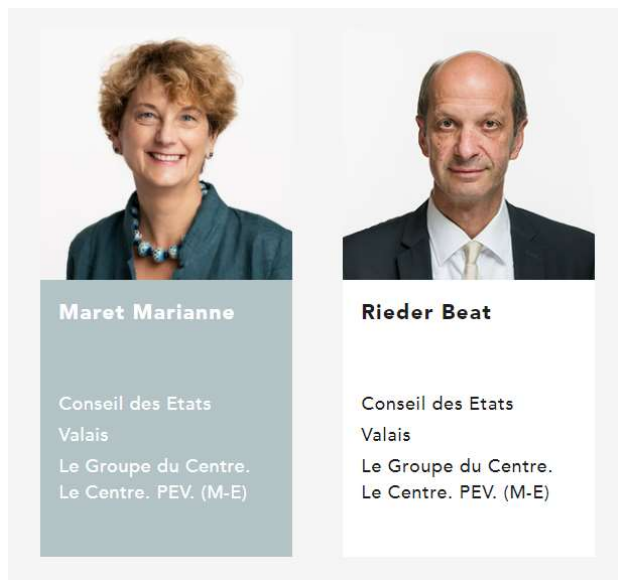
LE COLLÈGE PRÉSIDENTIEL 2021/22



Administration communale



Marianne Maret et Beat Rieder représente le canton du Valais au Conseil des Etats.



Conseil Fédéral

Le Conseil fédéral se compose de sept personnes, qui sont chacune à la tête d'un des sept départements. Il prend ses décisions collégialement. Le chancelier de la Confédération apporte son soutien au gouvernement.



En Suisse, le Conseil fédéral est élu par l'**Assemblée fédérale**. L'élection a lieu tous les quatre ans au mois de décembre, à la session qui suit le renouvellement intégral du Conseil national.

Le Conseil fédéral gouverne la Suisse, dirige l'administration, propose des lois et les met en œuvre. Il se réunit une fois par semaine et informe le public de ses décisions.

Chaque semaine, la salle de séance du Conseil fédéral accueille le Conseil fédéral pour sa rencontre hebdomadaire, au cours de laquelle il prend ses décisions.

Administration communale



Canton

Grand Conseil (Législatif)

Le Grand Conseil est le Parlement, à savoir l'autorité en charge de l'élaboration des lois (le pouvoir législatif) du canton du Valais. Il compte 130 membres (députés) élus pour quatre ans par le peuple au système proportionnel. 130 suppléants (remplaçants) sont élus en même temps que les députés.

Conseil d'Etat du Canton du Valais (Exécutif)

En Valais, il compte 5 membres, représentatifs des partis politiques et des régions du Canton.

 PRÉSIDENT Frédéric Favre	 VICE-PRÉSIDENT Roberto Schmidt	 CONSEILLER D'ETAT Christophe Darbellay
 CONSEILLER D'ETAT Franz Ruppen	 CONSEILLER D'ETAT Mathias Reynard	 CHANCELIER Philipp Spörri

Le Pouvoir judiciaire

Le Tribunal cantonal est la juridiction suprême du canton. Les juges cantonaux sont des magistrats professionnels - au bénéfice, en principe, d'un brevet d'avocat et/ou de notaire -, élus et assermentés par le Grand Conseil qui veille à ce que les langues, les régions et les forces politiques soient équitablement représentées. Les juges cantonaux sont assistés de greffiers, nommés et assermentés par le Tribunal Cantonal. Le Grand Conseil arrête, par voie de décision, le nombre de juges cantonaux et de juges cantonaux suppléants. Le Tribunal cantonal a son siège à Sion.

Administration communale



Divers

Le nom des principaux partis politiques

Les grands partis suisses sont les suivants :

- Parti démocrate-chrétien (PDC), anciennement Parti des paysans, artisans et bourgeois créé en 1917-1918
- Parti libéral-radical (PLR), anciennement Parti radical démocratique, créé en 1894
- Union Démocratique du Centre (UDC), anciennement Parti conservateur populaire, créé en 1912
- Parti socialiste (PS), créé en 1888



Le Président de la Confédération

Le président est élu par l'Assemblée fédérale, réunissant le Conseil national et le Conseil des États, le deuxième mercredi de la session d'hiver. Son mandat dure un an et correspond à l'année civile (1^{er} janvier - 31 décembre). Il n'est pas immédiatement rééligible mais peut remplir plusieurs mandats non successifs.

La coutume pour l'accession à la présidence tient compte de l'ancienneté et implique que le nouveau président ait siégé sous la présidence des collègues élus avant lui au gouvernement.

Le président de la Confédération 2022 est **Ignazio Cassis**.



Année présidentielle 2022

Le 8.12.2021, Ignazio Cassis a été élu président de la Confédération pour l'année 2022. C'est la première fois qu'il exerce cette fonction.



Droit d'initiative et de référendum : spécificité du citoyen suisse

Droit d'initiative

Les citoyens peuvent demander par une initiative qu'une proposition de modification de la Constitution fédérale soit soumise à votation populaire. Pour que l'initiative aboutisse, elle doit recueillir les signatures de 100 000 citoyens dans un délai de 18 mois. Le droit d'initiative est reconnu également sur le plan cantonal et communal.

Droit de référendum

Si une partie de la population n'est pas d'accord avec une loi du Parlement fédéral, elle peut déposer une demande de référendum. La législation en question sera soumise au vote du peuple si 50 000 citoyens signent la demande de référendum en l'espace de 100 jours.

Devoir du citoyen

Respect de la loi

Les citoyens doivent respecter les lois et ne pas commettre d'actes contraires aux intérêts de l'Etat. Ils doivent respecter les droits d'autrui.

Devoir fiscal

Tout citoyen de plus de 18 ans qui a une activité lucrative est tenu de déclarer ses revenus et de payer ses impôts.

Devoir militaire

Tout citoyen mâle est astreint au service militaire. Il existe d'autres solutions, comme le service civil, pour ceux qui refusent, pour des raisons éthiques ou religieuses, d'accomplir leurs obligations militaires. Les citoyens déclarés inaptes au service doivent payer la taxe militaire.

Devoir scolaire

L'instruction publique est ouverte à tous les enfants, elle est gratuite dans les écoles publiques et elle est obligatoire. Les parents ont le devoir de scolariser leurs enfants.

Devoir civique

Les citoyens doivent participer à la vie politique en votant et en élisant leurs représentants. Ce devoir est moral, car l'abstentionnisme est rarement sanctionné.



Conseil Général

Nom donné à l'organe législatif élu dans les plus grandes communes dès 7'000 habitants (Sierre, Ayent, Sion, Conthey, Vétroz, Fully, Martigny, Bagnes, St-Maurice, Collombey-Muraz et Monthey). Il compte entre 20 et 80 membres. Les plus petites communes possèdent elles une assemblée primaire

Assemblée primaire

C'est l'organe législatif de la commune. Elle est composée des citoyens de la commune. Toutes les personnes peuvent y prendre part et toutes les personnes ayant le droit de vote peuvent y voter. L'Assemblée primaire est convoquée deux fois par année au minimum, pour les comptes et le budget.

Votations fédérales

Les citoyens suisses se rendent aux urnes au moins quatre fois dans l'année civile, sauf modification par le Conseil fédéral.

[Vote Info](#)

Application à télécharger soit Google Play ou App store, permet d'avoir des informations sur les votations fédérales et de pouvoir suivre les résultats de la votation en direct

Les sites importants :

www.saxon.ch

Plusieurs lectures intéressantes en vente sur notre shop (www.saxon.ch/le-shop).



<http://www.ch.ch/fr>

Il s'agit d'un site de la Confédération, des Cantons et des Communes. Une foule d'informations, également pratiques, bien organisées et faciles d'accès. Naturalisation ordinaire → <https://www.vs.ch/fr/web/spm/naturalisation-ordinaire>

Administration communale

Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch
Info@admin.saxon.ch – Tél 027 743 21 04





<http://www.swissworld.org>

Site de « Présence Suisse », organisation de la Confédération visant à présenter la Suisse à l'étranger. Beaucoup d'informations sur la politique, la population, la géographie, la culture, etc.

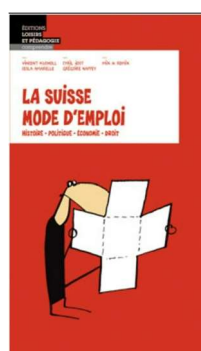
www.admin.ch

<https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/la-confederation-en-bref.html>

Site de la Confédération et de l'administration fédérale.

« La Confédération en bref » propose des informations sur la politique, l'administration ou la justice suisse. Au-delà de l'enseignement civique, vous y trouverez un aperçu actuel de l'administration fédérale. De nombreuses images illustrent cette brochure. Vous pouvez obtenir la « La Confédération en bref » en version papier ou télécharger l'App.

Quelques ouvrages intéressants : Mix et Remix



www.vs.ch

Site du Canton du Valais

www.saxon.ch

Site de la Commune de Saxon



Fil rouge « à connaître »

Us & coutumes, géographie, histoire

- Les drapeaux : suisse, valaisan et communal
- Le nombre de cantons suisses et les noms de certains d'entre eux
- La date de la fête nationale
- La population suisse, valaisanne et communale
- Les spécificités linguistiques de la Suisse et les régions dans lesquelles elles sont parlées
- Les trois régions géographiques, les pays limitrophes, les lacs et les rivières, le nom des montagnes les plus connues ou proches de la commune de domicile
- Les grandes villes, la capitale de la Suisse et celle du canton, le nom des communes jouxtant la commune de domicile
- Le nom d'attractions touristiques ou de lieux connus en Suisse
- Le nom d'attractions touristiques ou de lieux connus en Valais
- Le nom de spécialités culinaires, le nom de vins valaisans, etc.
- Le nom de personnalités et leur lien avec la Suisse/le canton/la commune
- Quelques stéréotypes concernant les suisses
- Les noms des principaux médias locaux et suisses
- Les principales sources de revenus de la région et du pays, le nom de grandes entreprises ou de grandes banques
- Quelques manifestations et coutumes valaisannes
- Quelques fêtes, leur date, leur signification, les coutumes associées
- La date de fondation de la Confédération, la date d'entrée du Valais dans la Confédération
- Quelques personnages de légende
- Quelques événements marquants de l'histoire suisse
- Etc...



Institutions, politique, système social

- Le régime politique suisse, le fédéralisme
- Les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution fédérale
- Le système des trois pouvoirs : judiciaire, législatif et exécutif
- Le système législatif au niveau suisse, son nom (Parlement), sa composition (deux Chambres, Conseil national, 200 personnes, et Conseil des Etats, 46 personnes), le système de répartition des sièges ; le nom du législatif valaisan (Grand Conseil), le nom de Conseillers nationaux, de Conseillers aux Etats ; le fonctionnement du législatif communal
- Le gouvernement suisse, son nom (Conseil fédéral), sa composition, son mode d'élection, les noms des Conseillers fédéraux ; l'exécutif cantonal (Conseil d'Etat) ; l'exécutif communal (le nom du Président de la commune, de Conseillers communaux)
- Le nom des principaux partis politiques suisses (p.ex. UDC, Parti socialiste, Parti radical, PDC, Les Verts)
- Le droit d'initiative et de référendum
- L'âge de la majorité civile et civique (18 ans)
- La religion : la liberté de culte, l'âge permettant de choisir seul sa confession (16 ans), les principales religions pratiquées en Suisse, etc.
- Le mariage : l'âge minimal pour se marier (18 ans), la liberté de choix, l'obligation de célébrer le mariage civil avant le religieux, l'interdiction de la polygamie, le système des témoins, etc.)
- Le système de santé (l'assurance de base obligatoire, les franchises, les quotes-parts, les complémentaires, etc.)
- Les autres assurances sociales (AVS, AI, LPP, etc.), les cotisations, l'âge de la retraite, etc.
- Le système de formation : scolarité obligatoire, cursus (écoles primaires, cycles d'orientations, apprentissages, collèges, hautes écoles)
- L'armée, le service militaire, le service civil (conditions, organisation, neutralité, etc.)
- Etc...

Administration communale